

## Panorama de la Polynésie française

### CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Capitale	Papeete
Superficie	3 251 km <sup>2</sup>
Superficie de la ZEE	5 500 000 km <sup>2</sup>
Situation géographique	Pacifique sud, Auckland à 4 100km, Honolulu à 4 400km, Paris à 18 000 km
Langues parlées	Français et langues vernaculaires <sup>(1)</sup>
Monnaie	Franc Pacifique – F CFP - (code ISO 4217 : XPF) - 1 000 CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité d'outre-mer rattachée à la France
Rang mondial IDH (2010)	75

(1) Tahitien, paumotu, marquisien, mangarévien, rurutu, raivavae, rapa

#### Repères historiques

Originaire de l'Asie du sud-est, le peuple polynésien s'est progressivement implanté, de 300 après J.-C. à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Quant aux Européens, ils ont touché la Polynésie française dès 1521 (Magellan), mais ne se sont installés qu'en 1767, après l'arrivée du capitaine Wallis.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la dynastie des Pomare, originaire des Tuamotu, s'impose sur l'ensemble du territoire, jusqu'à la signature du protectorat (1842) et la cession par Pomare V, dernier roi de Tahiti, de ses états à la France (1880). Les Établissements français d'Océanie (EFO) deviennent « Polynésie française » en 1957 et le rattachement à la France est confirmé par référendum en 1958.

À partir des années 60, la mise en place du Centre d'expérimentation du Pacifique et des essais nucléaires bouleversent l'économie et la société polynésiennes.

#### Organisation institutionnelle

L'autonomie de gestion, accordée en 1977, est complétée par le statut d'autonomie interne en 1984. Plusieurs fois amendé, il donne une personnalité propre à la Polynésie française au sein de la République (1996) et des pouvoirs élargis (2004), l'État ne conservant qu'une compétence d'attribution, fondée sur ses missions régaliennes (garantie des libertés publiques, défense, monnaie...). Il est à nouveau révisé en 2007, puis en 2011, pour mettre un terme à l'instabilité politique chronique (11 gouvernements entre 2004 et 2013).

Les fonctions de l'État sont assurées par son représentant local, le Haut-commissaire de la République. Les compétences du Pays sont mises en œuvre et contrôlées par les quatre institutions suivantes :

- le **Président**, élu par l'Assemblée de Polynésie française pour 5 ans, constitue le gouvernement et dirige son action. Il promulgue les lois de pays et signe les actes délibérés en Conseil des ministres. Il est l'ordonnateur du budget et dirige l'administration locale ;
- le **Gouvernement**, composé d'un vice-président et de 7 à 10 ministres, est chargé solidairement et collégialement des affaires relevant de sa compétence. Il arrête les projets de délibérations à soumettre à l'Assemblée ainsi que les mesures d'application nécessaires ;
- l'**Assemblée de Polynésie française** (APF) se compose de 57 membres élus pour 5 ans au suffrage universel direct. Elle adopte les lois de Pays et les délibérations présentées par le gouvernement. Elle vote le budget ainsi que les comptes de la Polynésie française et contrôle l'action du gouvernement ;
- le **Conseil économique, social et culturel** (CESC), assemblée consultative de 48 membres représentant les groupements professionnels, les syndicats, les organismes et les associations qui concourent à la vie économique, sociale et culturelle du Pays, est obligatoirement saisi pour avis sur les projets à caractère économique, social ou culturel et propositions d'actes soumis par le gouvernement ou l'APF.

# UNE POPULATION EN VOIE DE VIEILLISSEMENT

Au recensement d'août 2017, la population polynésienne était de 275 918 habitants, en hausse de 0,6 % en moyenne depuis le précédent (267 270 en 2012). Le ralentissement de la croissance de la population (+1,9 % en moyenne par an dans les années 90) s'explique par une natalité bien plus faible, liée à la baisse de la fécondité, et sans doute à un solde migratoire négatif.

L'indice conjoncturel de fécondité (nombre d'enfants par femme) est en net repli : de 2,2 en 2005, il est passé à 1,84 en 2015, en dessous de celui de la France (1,93).

La population est concentrée aux îles du Vent (3/4 du total), surtout à Tahiti (2/3). Les îles Sous-le-Vent sont le deuxième foyer de peuplement (13 % du total).

Indicateurs démographiques	Polynésie française	France (1)
Population (Polynésie : en milliers ; France : millions)	276	67
Part des moins de 20 ans (% , 2012)	33,0	24,5
Part des 20-59 ans (% , 2012)	56,9	50,2
Part des 60 ans et plus (% , 2012)	10,1	34,4
Densité de population (hab./km <sup>2</sup> )	78	106
Évolution annuelle moy. de la population (% , 2012-2017)	0,6	0,6
Taux de natalité (taux pour 1 000 habitants, 2015)	14,3	11,5
Taux de mortalité (taux pour 1 000 habitants, 2015)	5,1	9,0
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2015)	7,5	3,9
Indice conjoncturel de fécondité (2015)	1,84	1,88
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2015)	78,1	85,3
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2015)	74,4	79,5

(1) Bilan démographique de l'Insee 2017

Sources : Insee, ISPF

## PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Affectée par la crise économique mondiale et par une période d'instabilité politique, la Polynésie française a traversé une longue récession, le PIB réel chutant de 10,2 % entre 2008 et 2012. La croissance s'est ensuite progressivement ranimée, comme en témoigne l'évolution de l'Indicateur de climat des affaires (ICA), qui surplombe sa moyenne de longue période depuis fin 2013.

Selon les estimations des Comptes économiques rapides, la croissance s'accélère en 2017, le PIB augmentant de 2,3 % en volume, après +1,5 % en 2016 et +1,3 % en 2015. Elle est principalement fondée sur la demande interne, consommation des ménages (+2,2 %) et consommation publique (+1,5 %), ainsi que sur les exportations de biens et services (+3,5 %), grâce au tourisme et à la perle.

Principaux indicateurs économiques en 2017	Polynésie française	France
PIB (milliards de F CFP courants <sup>(1)</sup> )	594	273 473
Taux de croissance du PIB (% , F CFP constants)	2,3	2,2
PIB par habitant (millions de F CFP courants <sup>(1)</sup> )	2,15	4,07
Taux de dépendance aux importations <sup>(2)</sup> (%)	34,7	32,0

(1) Comptes économiques rapides ; (2) Importations de biens et services en % du PIB en 2016  
Sources : Insee, CEROM, IEOM

### Modération des prix à la consommation

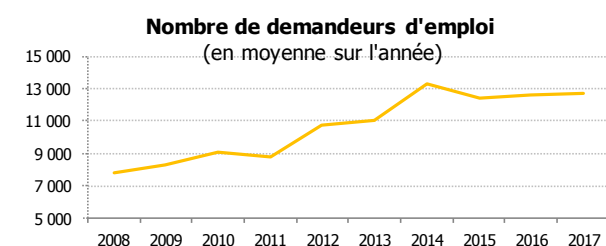
Située au-dessus de 1 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2013, la variation des prix à la consommation a ralenti jusqu'à devenir négative en 2015 et 2016.

En 2017, l'indice des prix à la consommation (IPC) progresse de 0,5 % en moyenne, fortement impacté par la décision du gouvernement d'augmenter les prix du tabac au 1<sup>er</sup> avril de 39 %. Hors tabac, il est stable, grâce aux tarifs des services, notamment ceux des transports (-0,1 % en moyenne annuelle).

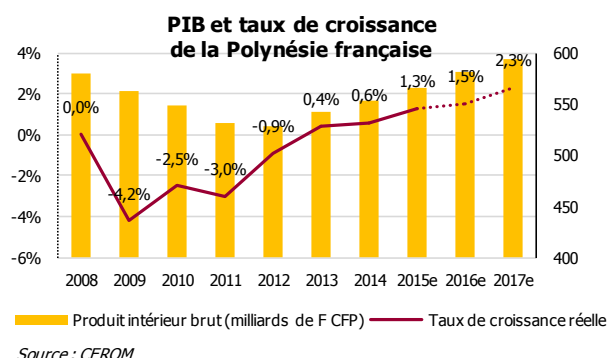
### Hausse de l'emploi

Le marché du travail a été fortement affecté par la récession : alors que le taux de chômage atteignait 21,8 % en 2012, les effectifs salariés se contractaient sévèrement, -2,2 % en moyenne annuelle entre 2008 et 2013.

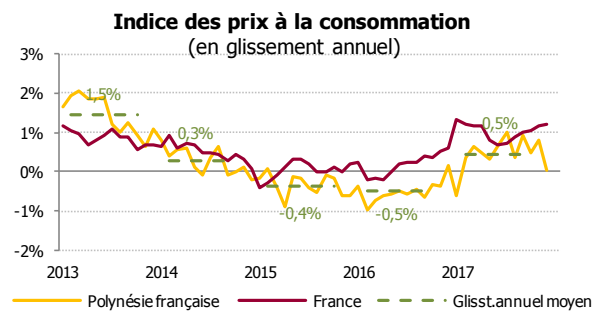
Bénéficiant du retour graduel de la croissance économique, ils progressent de 2,3 % en moyenne en 2017 (+1,4 % en 2016 et +0,5 % en 2015) et s'établissent à 64 421. Le nombre de demandeurs d'emplois enregistre +1,3 %, porté par les contrats d'accès à l'emploi (CAE), instaurés en 2014 et renforcés en 2017.



Source : SEFI



Source : CEROM



Sources : Insee, ISPF

Emploi	2008	2017	Évol. 17/08 (1)
<b>Emploi total</b>	<b>78 814</b>	<b>77 182</b>	<b>-0,2 %</b>
<b>Emploi non salarié</b>	<b>10 692</b>	<b>12 761</b>	<b>1,8 %</b>
<b>Emploi salarié</b>	<b>68 122</b>	<b>64 421</b>	<b>-0,6 %</b>
Secteur primaire	1 934	1 771	-0,9 %
Industrie	5 367	4 997	-0,7 %
BTP	5 847	4 417	-2,8 %
Commerce	10 212	9 846	-0,4 %
Services marchands	25 573	26 027	0,2 %
Services non marchands	19 189	17 363	-1,0 %

(1) Taux de croissance annuel moyen

Sources : CPS, ISPF

## Des échanges extérieurs structurellement déficitaires pour les biens

L'exiguïté du marché intérieur de la Polynésie française et son éloignement géographique grèvent les opportunités de développement de productions de substitution aux importations et d'exportations compétitives. Structurellement déficitaire, le solde de la balance commerciale s'établit en 2017 à -156,6 milliards de F CFP. En revanche, les échanges de services sont excédentaires (68,9 milliards de F CFP en 2016, soit 12 % du PIB estimé en 2016), notamment grâce au tourisme.

Avec respectivement 26 % et 11 % des échanges de biens, la France et les États-Unis sont les premiers partenaires commerciaux de la Polynésie française. Principaux produits d'exportations, les produits perliers génèrent 64 % des recettes d'exportations locales en 2017.

Importations (en millions de F CFP)	2017	Part
Produits des industries agricoles et alimentaires	39 678	23 %
Biens intermédiaires	36 736	21 %
Biens d'équipement	33 587	19 %
Produits énergétiques	18 121	10 %
Biens de consommation	26 794	16 %
Produits de l'industrie automobile	14 111	8 %
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	3 755	2 %
<b>Total</b>	<b>172 783</b>	<b>100 %</b>

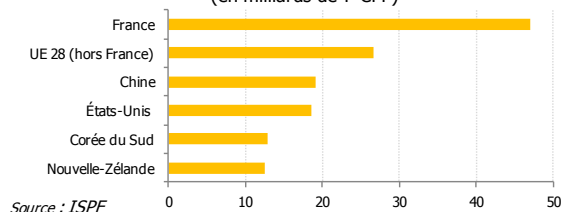
Source : ISPF

Exportations* (en millions de F CFP)	2017	Part
Produits perliers	8 348	64 %
Poisson	1 343	10 %
Noni	591	5 %
Huile de coprah	784	6 %
Nacres	207	2 %
Vanille	620	5 %
Monoï	369	3 %
Divers	716	6 %
<b>Total</b>	<b>12 977</b>	<b>100%</b>

Source : ISPF

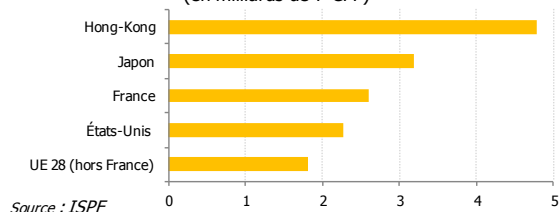
(\*) hors réexportations

Principaux fournisseurs en 2017  
(en milliards de F CFP)



Source : ISPF

Principaux clients en 2017  
(en milliards de F CFP)



Source : ISPF

## LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Principaux indicateurs sectoriels	2008	2017	Évol. 17/08 (1)
Fréquentation touristique (nombre de touristes)	196 496	198 959	+0,1 %
Exportations de perles brutes (en millions de F CFP)	8 316	8 117	-0,2 %
Exportations des produits de la pêche (en millions de F CFP)	276	1 343	+17,1 %
Importations de bitume (en tonnes)	6 163	2 400	-9,0 %
Importations de bois transformé (en tonnes)	30 221	24 749	-2,0 %
Importations de ciment (en tonnes)	128 080	65 485	-6,5 %
Immatriculations de véhicules neufs	7 342	6 467	-1,3 %

(1) Taux de croissance annuel moyen  
Sources : ISPF, Service de la pêche

Le secteur tertiaire occupe une place prépondérante dans l'économie de la Polynésie française : plus de 80 % de la valeur ajoutée et plus de 8 salariés sur 10.

Il se caractérise par l'importance des administrations publiques, qui contribuent pour un cinquième à la création de richesse. L'apport du secteur primaire (4 %), de la construction (4 %) et de l'industrie (8 %) est moins significatif.

### Vigueur du tourisme terrestre

Première source d'exportation du pays, le tourisme représente 17 % du chiffre d'affaires total déclaré et des effectifs salariés en 2017. Affectée par la crise mondiale, la fréquentation touristique a reculé de 3,5 % en moyenne annuelle entre 2008 et 2013, pour reprendre à partir de 2014, soutenue par la progression du tourisme en hébergement terrestre, +5,2 % par an en moyenne jusqu'en 2017.

Les principaux marchés émetteurs du tourisme en Polynésie française sont les États-Unis (34 % du total en 2017), la France (21 %), l'Europe hors France (14 %) et le Japon (6 %).

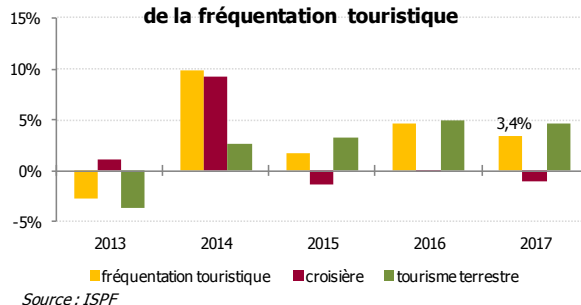
### Fragilité de la perliculture

Deuxième source de devises de la Polynésie française, la perliculture constitue aussi un élément primordial de la vie économique des Tuamotu-Gambier où se trouvent la majorité des exploitations. Confrontée à des problèmes internes (surproduction, manque d'organisation...) sur un marché mondial concurrentiel (perles Akoya du Japon, perles australiennes, perles d'eau douce, etc.), elle a particulièrement souffert de la crise mondiale : si les recettes d'export oscillent entre 7 et 8 milliards de F CFP par an, le prix moyen au gramme a diminué de près de 40 % en l'espace d'une décennie, de 912 F CFP en 2008 à 550 en 2017.

Issue d'une concertation entre les professionnels et les pouvoirs publics, la réforme de la perle a été adoptée en 2017 pour consolider le secteur. Désormais, les activités de négociant, producteur et importateur de nucléi<sup>1</sup> sont soumises à autorisation administrative et des quotas annuels de production sont fixés par arrêté en conseil des ministres.

<sup>1</sup> Le nucléus est une bille de nacre insérée avec le greffon lors de la greffe pour activer la formation de la future perle.

Contributions à l'évolution de la fréquentation touristique



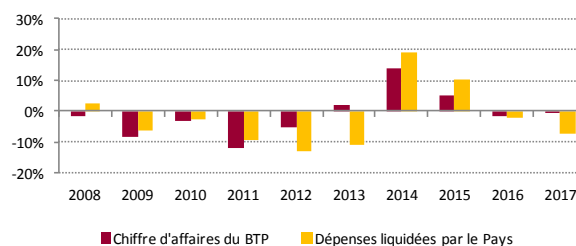
Source : ISPF

## Pas de réelle reprise dans le BTP

Le BTP a souffert de l'alternance politique qui a paralysé la commande publique : entre 2008 et 2013, les dépenses liquidées par le Pays se sont contractées de 14,4 % en moyenne par an. Comme l'investissement immobilier n'a pas suffi à assurer le relais, le chiffre d'affaires du secteur a perdu 5,5 % en moyenne annuelle sur la période et plus de 1 800 emplois ont été détruits.

En 2017, la mollesse de l'activité persiste, illustrée par une baisse du chiffre d'affaires (-0,6 % en glissement annuel), en dépit du dynamisme en matière de logement. L'encours des crédits à l'habitat croît de 5 % et la construction de logements sociaux est soutenue par le Contrat de projets 2015-2020 qui doit lui consacrer 12 milliards de F CFP.

Evolution du BTP et de la commande publique (englisement annuel)



## LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

La Polynésie française compte trois banques (Banque Socredo, Banque de Polynésie et Banque de Tahiti), trois sociétés de financement (Ofina, Sogelease BDP et Oceor Lease Tahiti) et le Centre de chèques postaux (CCP), via l'Office des postes et télécommunications (OPT). Interviennent aussi des établissements financiers métropolitains (AFD, CDC, CASDEN, CAFFIL, DEXIA Crédit local et SOGEFOM) et la BEI, institution financière de l'Union européenne. Localement, l'offre de financement est complétée par la SOFIDEP (prêts pour les PME) et l'Adie (micro-crédit).

Affectée plus tardivement par la crise économique, l'activité prêteuse des banques de la place n'a véritablement décliné qu'à partir de 2011 : l'encours sain des crédits s'est infléchi de 0,5 % par an en moyenne jusqu'en 2016, tandis que les prêts non performants s'accumulaient.

Après un pic à 12,8 % en 2014, le taux de créances douteuses brutes a reflué (6,5 % fin 2017), grâce aux politiques de recouvrement mises en place par les établissements de crédit (procédures internes, cessions à des sociétés spécialisées). En 2017, les crédits sains progressent de 3,4 %, stimulés par la hausse de la production.

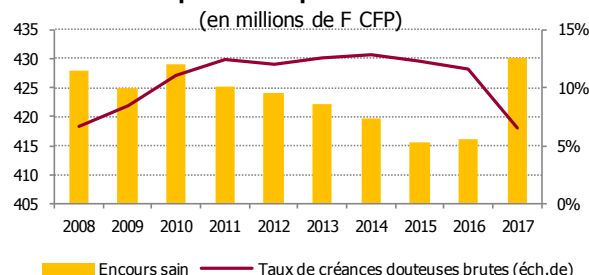
Modérée jusqu'en 2012, +1,4 % en moyenne par an, la croissance des actifs financiers des agents économiques s'est amplifiée après 2013 (+4 % en moyenne annuelle). Cette évolution s'explique par la reconstitution de la trésorerie des entreprises et de l'épargne des ménages qui coïncide avec la reprise de l'économie.

Ce sont les dépôts à vue qui progressent le plus, +11,7 % en moyenne par an, au détriment des dépôts à terme (-3,9 %), pénalisés par des taux de rémunération peu attractifs.

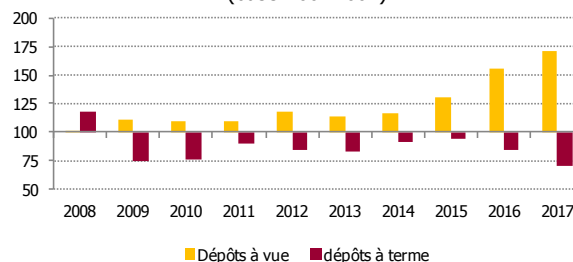
### Indicateurs monétaires et financiers

	2017
Masse monétaire M3 (milliards de F CFP) à fin décembre	467
Taux de créances douteuses – Ets de crédit locaux (en %)	6,5
Nombre d'habitants par guichet bancaire	1 852
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 595
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,39
Nombre de cartes bancaires par habitant	0,79

Evolution de l'encours des crédits octroyés par les banques locales (en millions de F CFP)



Evolution de l'encours des actifs financiers (base 100=2007)



### Indicateurs entreprises

2017

Coût du crédit aux entreprises 4 <sup>e</sup> trimestre 2017 :	
- Découvert	2,22 %
- Équipement	2,41 %
Actifs financiers (milliards de F CFP) à fin décembre	128
Concours bancaires (milliards de F CFP) à fin décembre (*)	157
dont crédits d'exploitation	38 %
dont crédits d'investissement	50 %
Taux de créances douteuses brutes à fin décembre (en %)	11,3

(\*) Établissements de crédit locaux et hors zone d'émission  
Source : IEOM, données locales

### Indicateurs ménages

2017

Coût du crédit aux ménages 4 <sup>e</sup> trimestre 2017 :	
- Découvert	9,79 %
- Immobilier	2,41 %
Actifs financiers (milliards de F CFP) à fin décembre	383
Concours bancaires (milliards de F CFP) à fin décembre (*)	297
dont crédits habitat	68 %
dont crédits consommation	26 %
Taux de créances douteuses brutes à fin décembre (en %)	3,7

(\*) Établissements de crédit locaux et hors zone d'émission  
Source : IEOM, données locales

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication : Marie-Anne POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : Claude PERIOU

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : juillet 2018 – Dépôt légal : juillet 2018 – ISSN 1968-6277